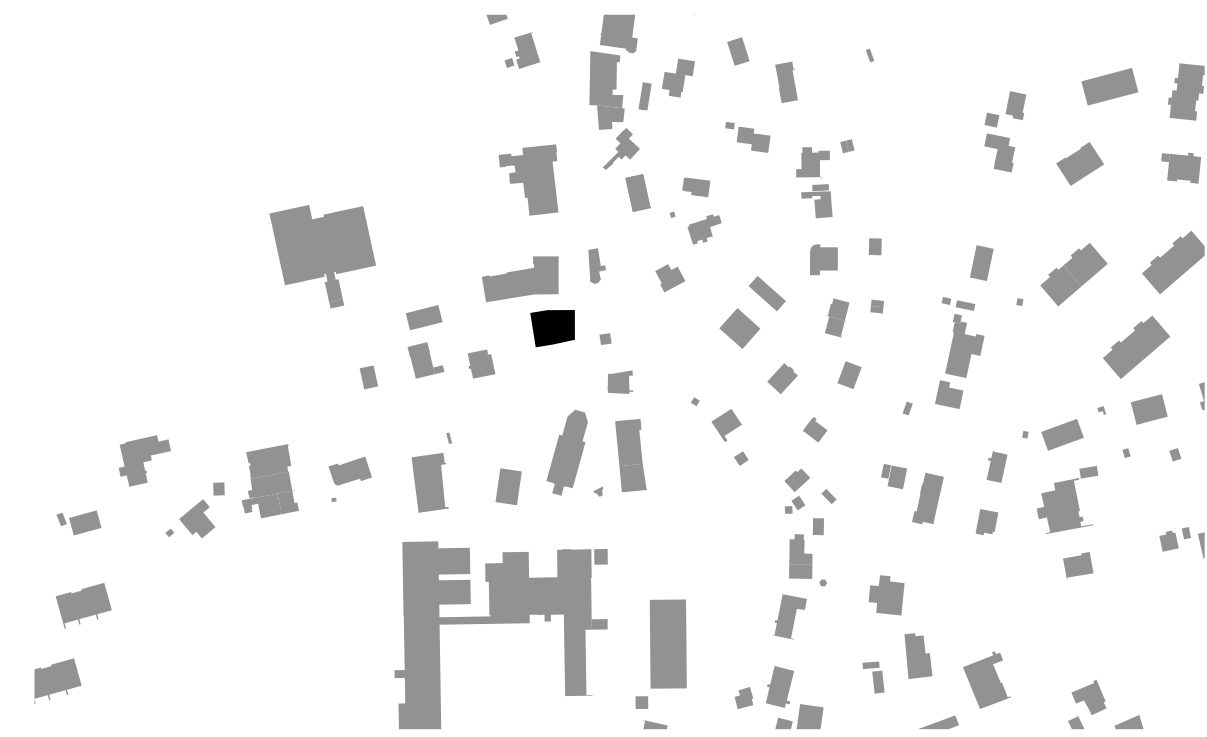




Plan masse 1.500

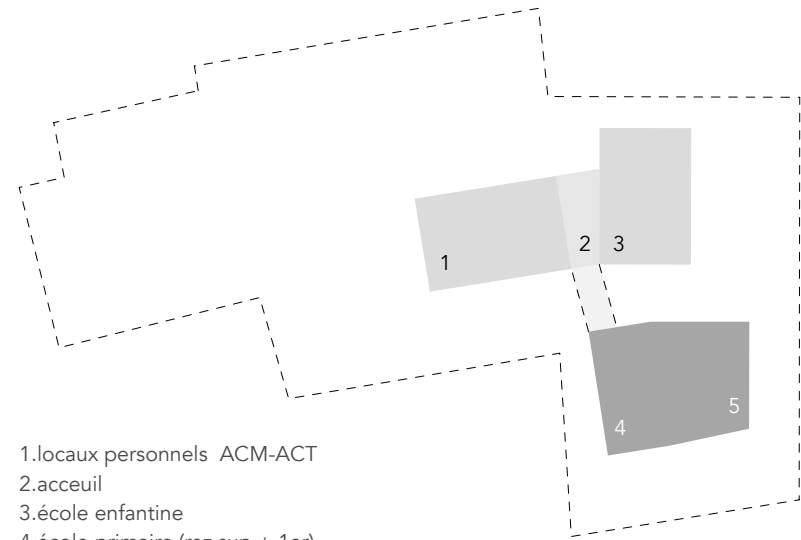
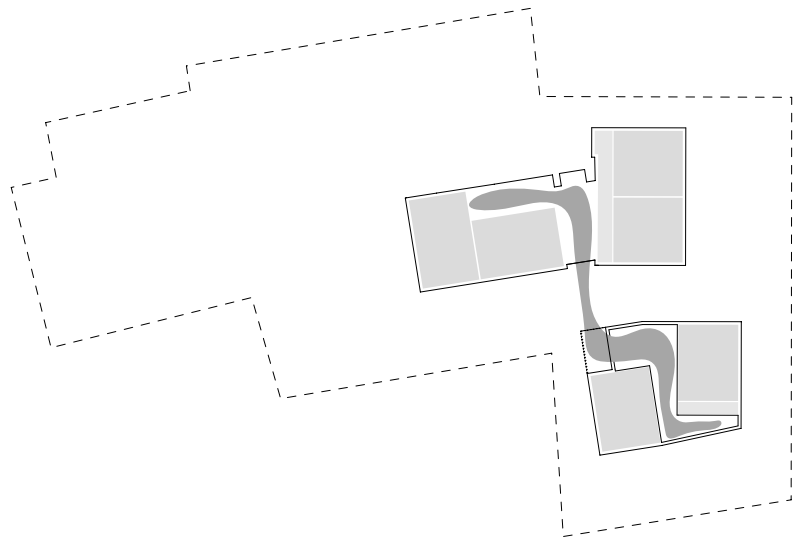


SITUATION

L'ancien bâtiment scolaire présente deux entrées répondant à la topographie du site. L'entrée basse donne sur une zone publique protégée des véhicules. L'entrée haute est accessible depuis le grand préau de l'école ou via un escalier qui met à distance l'ancien et le nouveau volume. Sa position est centrale dans le village de Riaz, en face de l'Eglise.

FORME URBAINE

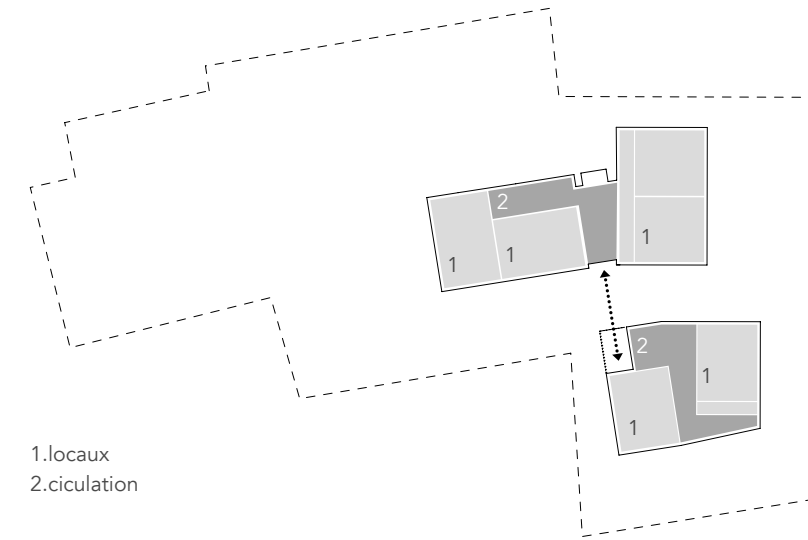
Le bâtiment scolaire existant doit être réorganisé en conservant le système porteur et la toiture de celui-ci. La volonté de cette transformation est de privilégier l'économie de projet et le maintien des éléments structurels ainsi que les façades. Le projet d'extension se réalise par un volume indépendant au rez supérieur ainsi qu'à l'étage et relié au rez inférieur. Le chantier pourra facilement se faire en deux phases afin d'assurer le déroulement de l'enseignement dans une partie du bâtiment durant les travaux. Il est possible transformer premièrement la salle de réunion au rez inférieur en classes, puis de réaménager les deux salles au rez supérieur ou sinon de réaliser l'extension et d'y affecter les classes enfantines du bâtiment existant le temps de compléter les travaux dans le bâtiment existant.



- 1.locaux personnels ACM-ACT
- 2.acueil
- 3.école enfantine
- 4.école primaire (rez sup + 1er)
- 5.extrascolaire (rez inf)

PROGRAMME ET CIRCULATION

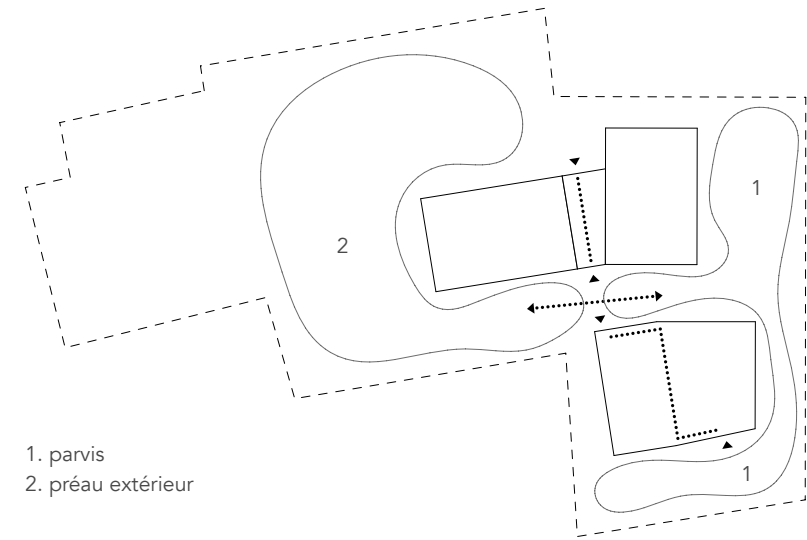
Le bâtiment scolaire existant comprend sur deux niveaux les 4 salles de classes de l'école enfantine. Elles occupent le plus grand volume actuel afin d'optimiser au maximum la surface disponible de ce bâtiment. L'autre partie du bâtiment scolaire existant présente la salle d'activité créatrice et les locaux du personnel. Le nouveau bâtiment fonctionne sur 3 niveaux. Il présente une entrée au rez supérieur qui fait face à l'entrée du bâtiment existant. Les 4 salles de classe primaires sont réparties sur deux niveaux. Le rez inférieur comprend le programme extrascolaire en lien direct avec la place et la rue.



- 1.locaux
- 2.circulation

LE TWIST – ORIGINE DE LA FORME

Le « twist » crée un dialogue entre le nouveau bâtiment et le bâtiment ancien de l'école. Les 2 salles de classe primaire par niveau sont « twistées » l'une par rapport à l'autre et définissent un espace de circulation dynamique et articulé avec au centre l'escalier et à son extrémité les sanitaires et vestiaires. Les classes sont de forme rectangulaire et deux baies sont disposées le long de leur grande façade. Une autre fenêtre sur la petite façade offre une vue et un gain de lumière supplémentaire à chacune des classes. Chaque classe dispose donc d'une double orientation. Ces fenêtres proposent une relation avec le paysage lointain ou un rapport avec le contexte immédiat. Des cadrages dynamiques sont également proposés au bout des dégagements.



- 1. parvis
- 2. préau extérieur

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Le projet distingue 2 espaces extérieurs principaux : les parvis et le préau extérieur. Les parvis sont des placettes publics, animées, support de la mobilité douce. Elles forment une transition douce entre l'espace routier et l'école et connectent le site scolaire à la commune de Riaz. Cette volonté se conforte en unifiant le sol en pavé (grès de tatüren), ce qui ancre davantage les parvis dans leurs positions stratégiques d'espace de rencontre, nécessaires à la qualité de vie du quartier. Deux grands bancs bordent les placettes et profitent de l'ombre du grand hêtre pourpre. Le préau est introverti au sein du complexe scolaire et se conçoit comme un espace polyvalent ouvert qui se prolonge jusqu'à l'école primaire. Des murs siège lient les espaces entre eux. Des structures de vergers s'installent dans des bandes de prairies mellifères et font le lien avec le paysage.

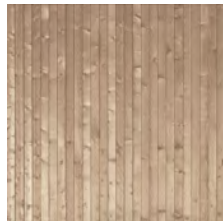
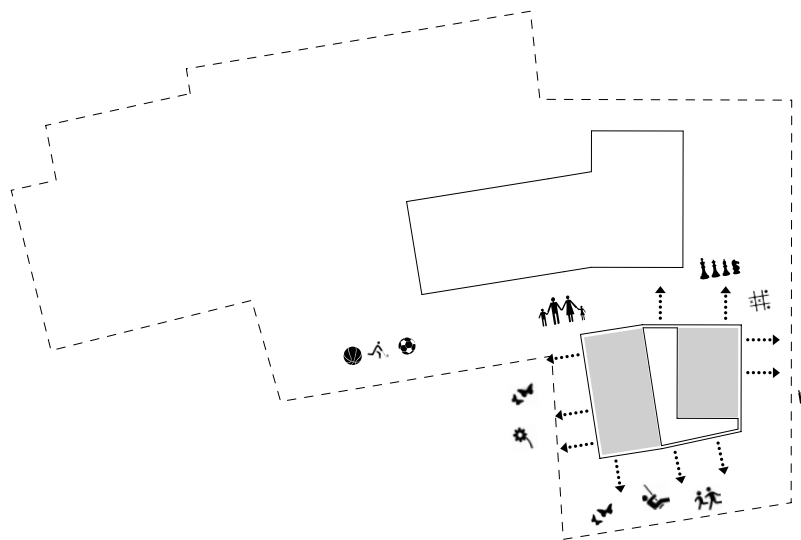


STRUCTURE

Le système porteur et les façades du bâtiment scolaire existant ne sont pas modifiés, hormis la liaison au rez inférieur. Des cloisons légères seront démolies et les espaces réorganisés, mais ces travaux seront d'ampleur limitée, en terme de coûts, de temps et de nuisances. Ils peuvent être prévus en décalage des autres travaux sur le nouveau bâtiment. A l'exception des fondations et des murs contre terre, les éléments porteurs seront réalisés en bois. La structure du projet permet de préfabriquer l'ossature, mais également les éléments de façade et de plancher avec des systèmes de caisson (type Lignatur ou Kerto) répondant aux exigences thermiques, phoniques et de protection incendie. Le chantier aura une durée réduite et les nuisances seront moindres. La cage d'ascenseur et les parois des circulations continues sur tout le bâtiment assurent sa stabilisation horizontale.

DEVELOPPEMENT DURABLE

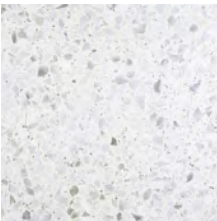
Le projet forme une nouvelle unité à la fois dense et compacte qui s'inscrit dans une vision d'optimisation de la consommation de ressources non renouvelables sur le site. Le projet tire donc parti des spécificités du programme et du site. Il s'inscrit dans une prise en compte simultanée de critères environnementaux, socioculturels et économiques. La démarche repose sur des solutions favorisant notamment une utilisation rationnelle des ressources, une minimisation des impacts environnementaux, un bien être des usagers, une identité architecturale dialoguant avec le contexte et une fonctionnalité adaptée aux besoins. Le concept climatique vise une autonomie énergétique du bâtiment sans une mise en place technique complexe.



Revêtement des façades
Lames de bois



Revêtement des classes
Bois intérieur



Sol intérieur
Terrazzo

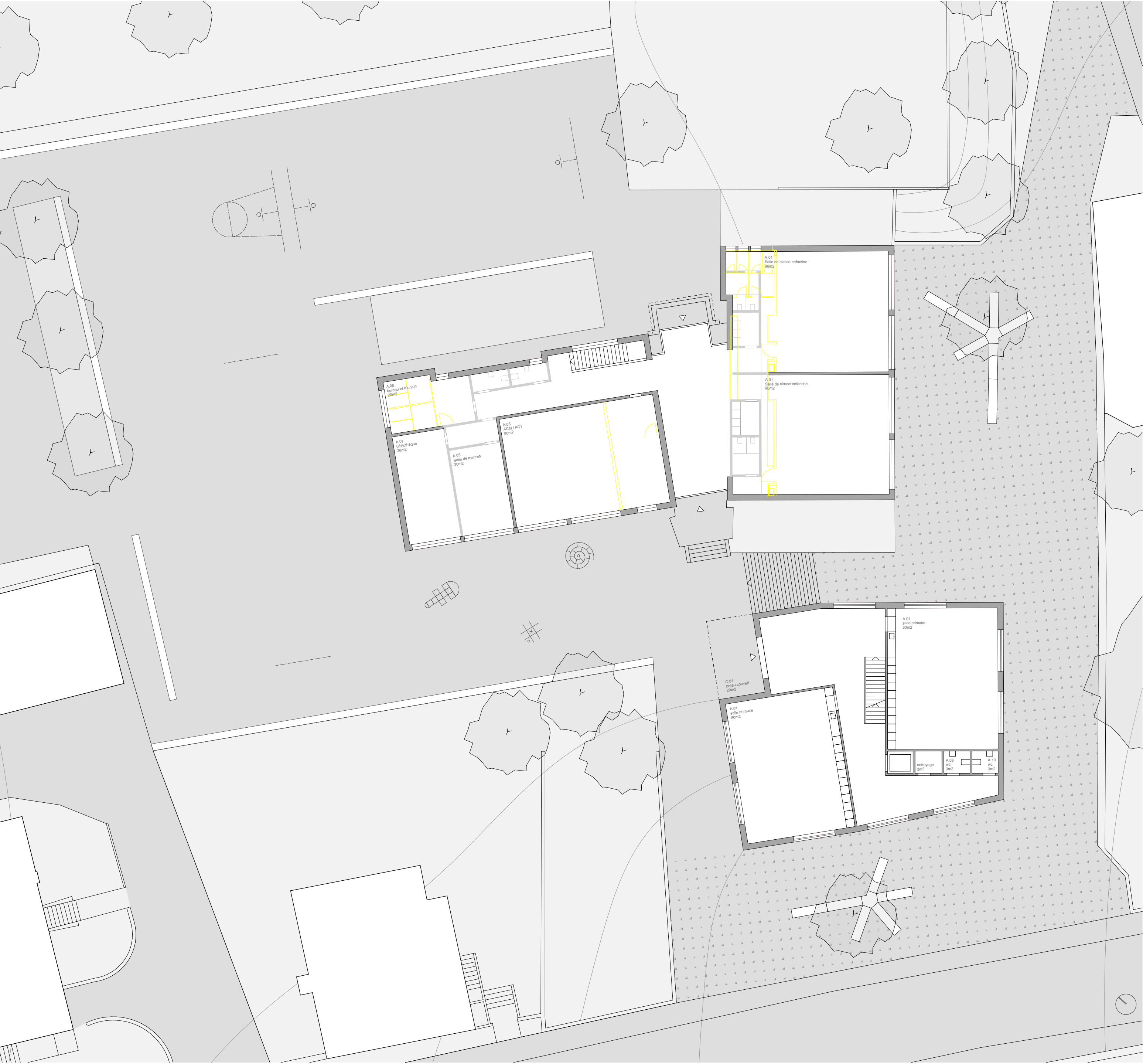


Sol extérieur
Pavés

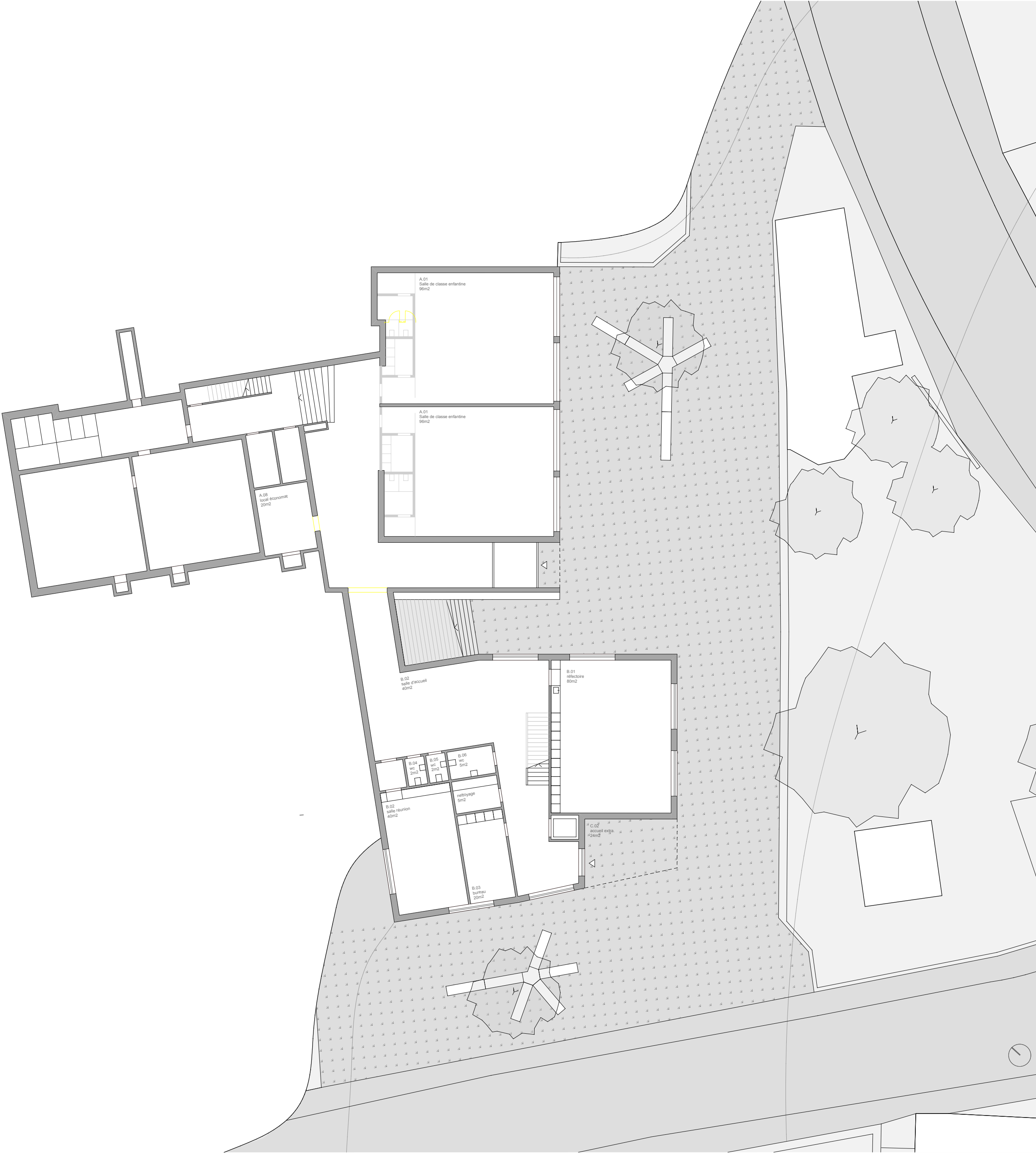
MATERIAUX

Le projet apporte à l'ensemble une expression architecturale unifiée et cohérente. La compacité proposée, la clarté des principes architecturaux et la simplicité de l'approche constructive sont autant de choix correspondant à la recherche d'une juste adéquation des moyens. La répétition des éléments de façade permet une rationalisation constructive et une préfabrication étendue. La construction en bois est choisie pour sa faible incidence sur l'environnement. La préférence sera accordée aux matériaux certifiés et produits durables, aux matériaux recyclés et aux matériaux faciles à recycler, aux matériaux à faible énergie grise, aux matériaux approvisionnés et produits localement, aux matériaux de fournisseurs certifiés, et aux produits très écologiques, même non locaux.





Rez supérieur 1.200



Rez inférieur 1.200



